

Les prestataires d'offres de consultations parents-enfants

Une vue d'ensemble actuelle des structures, chiffres-clés et offres en Suisse

En 2022, l'Association suisse des consultations parents-enfants (ASCPE) a de nouveau mené une enquête dans toute la Suisse auprès des prestataires d'offres de consultations parents-enfants (CPE) afin d'obtenir une vue d'ensemble actualisée des chiffres-clés des entreprises, structures et prestations de la CPE. Sur 91 organisations sollicitées, 70 prestataires de toute la Suisse ont participé.¹

Aperçu des résultats

Organisation Plus de la moitié des prestataires interrogés sont organisés sous forme d'associations. 73% des organisations sondées sont d'assez petite taille (totalisant jusqu'à trois équivalents plein temps consacrés à la CPE). Elles ont toutes en commun un réseau décentralisé de consultation, avec en moyenne un poste de consultation pour 5000 habitants.

Ressources en personnel Environ 70% des conseillères ou conseillers des organisations interrogées ont achevé une formation complémentaire pour la CPE; une autre partie est en train de suivre cette formation. En moyenne, 2,2 employés se partagent un poste de conseil à temps plein, ce qui indique une proportion plutôt élevée de personnes travaillant à temps partiel. Environ 88% des prestataires interrogés disposent de ressources supplémentaires pour les fonctions de direction, de support et d'administration, et la tendance est à la hausse.

Financement En moyenne, les organisations financées par les pouvoirs publics disposent d'un budget de CHF 6.30 par habitant et par an, la fourchette effective se situe entre CHF 1.55 et CHF 14.45. Plus le prestataire est grand, plus son budget par habitant a tendance à être élevé. Le mode de financement le plus répandu aujourd'hui est la «contribution per capita», c'est-à-dire le calcul des fonds publics par rapport au nombre d'habitants ou de naissances dans la région concernée (pour 45% des prestataires interrogés).

Offre de consultations Les consultations au centre de consultation, les consultations téléphoniques, les visites à domicile et (dans presque toutes les organisations) les consultations par courriel font partie de l'offre de base. Environ la moitié des organisations proposent des conseils via chat et/ou des services de messages courts, et 37% proposent des conseils vidéo. 46% des prestataires interrogés proposent aujourd'hui des consultations de groupe, ce qui correspond à un doublement par rapport à 2016. 61% offrent des consultations en dehors des heures de bureau (le soir ou le week-end). Une grande partie des prestataires assument en outre des tâches supplémentaires dans les domaines de l'encouragement précoce et de la formation des parents, qui vont des groupes parents-enfants aux programmes spécifiques pour les familles allophones.

Assurance qualité Pour assurer la qualité, les organisations utilisent divers instruments. 84% des organisations utilisent systématiquement des normes et directives pour l'activité de consultation, 61% respectivement 71% organisent régulièrement une intervision ou une supervision et 42% des cercles de qualité. Des enquêtes auprès des parents sont réalisées régulièrement par 45% des organisations.

Mise en réseau La CPE entretient un réseau institutionnalisé avec de nombreux spécialistes et services. Les échanges les plus étroits ont lieu avec les acteurs du secteur de la santé, notamment les sages-femmes (94%), les pédiatres (83%) et les hôpitaux ou les maternités (89%).

¹ Des enquêtes correspondantes ont déjà été menées en 2016, 2018 et 2020. Les chiffres ne reposant pas sur une enquête exhaustive, nous ne pouvons donner aucune indication sur le nombre total de consultations en heures ou personnes en Suisse. Là où cela s'avère pertinent, les chiffres sont standardisés à travers le nombre des naissances.

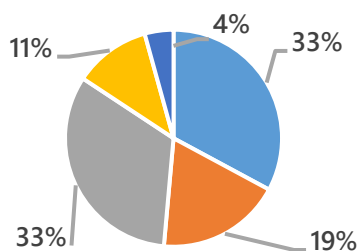
Organisation

La CPE est ancrée dans toute la Suisse en tant qu'offre à bas seuil s'adressant aux familles avec des enfants jusqu'à l'âge de 5 ans révolus. Toutefois, la taille et la forme d'organisation des prestataires varient considérablement.²

Types de structures

Plus de la moitié des organisations interrogées sont organisées sous forme d'associations de droit privé. Pour un quart d'entre elles, l'organisme responsable est un service d'aide et de soins à domicile – cette forme est particulièrement dominante dans les cantons latins.

Un tiers des organisations est structuré sous forme d'association de communes régie par le droit public ou d'association à but précis. 11% sont directement intégrées dans une administration publique (commune ou canton).



- association de droit privé (à l'échelle régionale)
- association de droit privé (à l'échelle cantonale)
- association de communes/ à but précis
- administration (canton/commune)
- autres

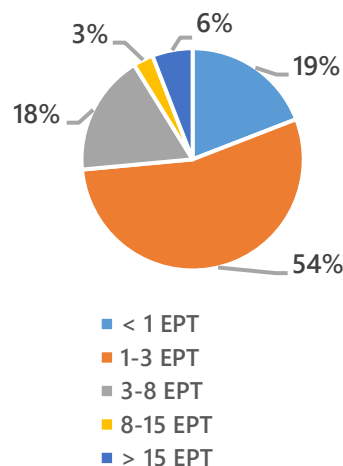
Les autres formes d'organisation, notamment les fondations et, dans un cas, une Sàrl, sont rares (4%).

² Les chiffres-clés décrits ont été standardisés avec le nombre de naissances dans la région concernée. En moyenne, il y a eu 1083 naissances dans la zone couverte par chaque organisation en 2021, mais la valeur médiane s'élève à 444 naissances (50% des

Taille de l'organisation et réseau de centres de consultations

Près de trois quarts des organisations ayant pris part à l'enquête sont constituées d'employeurs d'assez petite taille totalisant jusqu'à trois équivalents plein temps (EPT) consacrés à la CPE. Parmi ceux-ci, 19% sont des très petits prestataires chez qui moins d'un équivalent plein temps est prévu pour la CPE.

Un bon quart des organisations interrogées réalisent des prestations de consultation avec plus de trois équivalents plein temps. Les équivalents plein temps effectifs des employeurs interrogés varient entre 35% pour le plus petit employeur à 4205% pour le plus grand, organisé à l'échelle du canton.



Les prestataires CPE couvrent des zones de taille très différente et de densités de population diverses. C'est pourquoi, selon les régions, il y a entre un et 270 centres de consultation.

Toutes les organisations ont en commun un réseau décentralisé de consultations, avec en moyenne un centre de consultations pour 5000 habitants.

organisations ont donc enregistré moins de 444 naissances dans la zone couverte). Trois organisations enregistrent plus de 8000 naissances. La fourchette est donc très large.

Ressources humaines

Les conseillers et conseillères sont des expert-e-s de la petite enfance. Ils sont au bénéfice d'une formation de niveau tertiaire dans une profession de la santé ou du social et, en règle générale, d'une solide formation complémentaire en CPE, à l'avenir du diplôme fédéral de consultant/-e petite enfance³.

Formation et emploi

Selon l'enquête, environ 70% des conseillers et conseillères des organisations interrogées ont actuellement achevé une formation complémentaire (études postgrades en consultations parents-enfants ou similaire), et une autre partie est actuellement en formation.

En moyenne, 2,2 personnes se partagent un poste de conseil à plein temps, ce qui indique une forte proportion de personnes travaillant également à un taux d'occupation relativement bas.

Ressources pour la direction et le support

Environ 88% des organisations interrogées disposent, en plus des pourcentages consacrés à la consultation, des ressources humaines pour des fonctions de direction, de support et d'administration pour la CPE, ce qui se traduit par une professionnalisation des structures. La proportion d'organisations ne disposant d'aucune ressource pour des fonctions de direction ou d'administration continue donc de diminuer.⁴

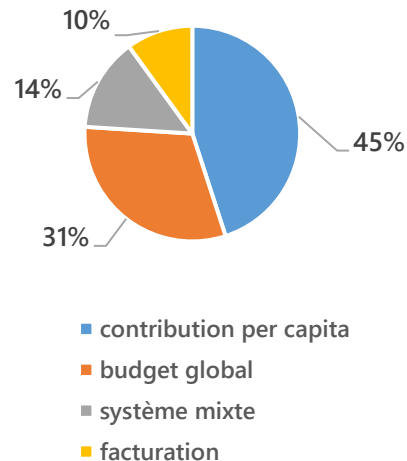
Financement de l'offre

La CPE est soutenue par les pouvoirs publics dans toute la Suisse et est ainsi mise gratuitement à la disposition de toutes les familles. Les contributions des parents, par exemple sous forme de frais uniques, existent dans des cas extrêmement isolés, mais ne pèsent pas dans la balance et ne représentent en moyenne même pas 0,6% des budgets.

³ Le premier cours de préparation au nouvel examen professionnel fédéral supérieur (EPS) de consultant-e petite enfance a démarré en 2022. Le premier EPS est prévu pour 2024.

Systèmes de financement

En ce qui concerne les formes de financement, le calcul des fonds publics par rapport au nombre d'habitants ou (plus rarement) au nombre de naissances dans la zone couverte s'est imposé («contribution per capita» pour 45% des prestataires interrogés).



Un contrat de prestations avec un budget global fixe est également fréquent (chez 31% des prestataires interrogés).

En outre, 10% des organisations facturent les prestations fournies selon un système de points tarifaires, et 14% sont financées selon un système mixte (en général, contribution per capita et facturation).

Budget

En moyenne suisse, les organisations disposent d'un budget de CHF 6.30 par habitant par an dans la zone qu'elles couvrent (écart-type: CHF 2.15). Les organisations interrogées indiquent que la fourchette effective va d'un montant per capita de CHF 1.55 à CHF 14.45.

Les organisations avec plus de trois équivalents plein temps consacrés à la CPE ont tendance à disposer de budgets per capita plus élevés que les organisations de plus petite taille. De plus, les budgets varient davantage chez les plus petits prestataires (< trois équivalents plein temps).

⁴En 2020, l'enquête avait révélé que 20% des organisations ne disposaient pas de telles ressources, contre près de 40% en 2016.

Les prestataires de toutes les régions du pays travaillent avec des budgets similaires, même si ceux-ci ont tendance à être plus élevés en Suisse alémanique, avec une moyenne d'environ CHF 6.50 per capita, mais varient aussi plus fortement d'une organisation à l'autre. En Suisse romande et au Tessin, ce montant se chiffre à environ CHF 5.50.

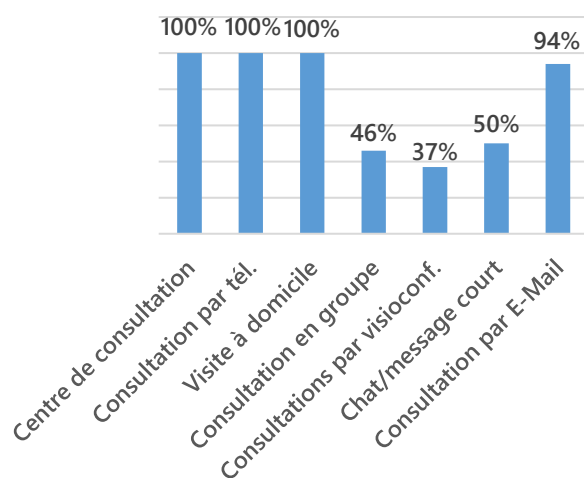
Il faut tenir compte du fait que le nombre d'habitants n'est pas le seul facteur à avoir un impact sur les coûts de l'offre. La conception de l'offre de consultation, la structure d'âge des enfants et la complexité des situations de consultation ainsi que la composition démographique de la zone couverte sont autant d'éléments qui déterminent les ressources financières nécessaires à une offre de qualité.

Offre de consultations

La CPE propose ses services de consultation aux familles avec des nourrissons et des enfants en âge préscolaire. En plus de son «offre de base», la CPE est une actrice importante de l'encouragement précoce et propose d'autres offres spécifiques aux groupes cibles.

Offre de base

Les consultations au centre de consultation, consultations téléphoniques, visites à domicile et consultations par courriel⁵ font clairement partie de l'offre de base.



⁵ Enquête 2020: 80%, enquêtes 2018/2016: à chaque fois 65%.

Les consultations sur d'autres canaux numériques ont récemment augmenté, surtout lors de la pandémie de coronavirus. Actuellement, 50% des prestataires interrogés proposent des conseils via chat et/ou des services de messages courts, 37% offrent des conseils vidéo.

Le besoin de conseils de groupe continue d'augmenter et se reflète dans l'offre de près de la moitié des organisations: 46% proposent des consultations de groupe, alors qu'elles n'étaient que la moitié à le faire lors de la première enquête en 2016. 61% des prestataires offrent des consultations en dehors des heures de bureau (le soir/le week-end).

Encouragement précoce et formation des parents

Une grande partie (85%) des prestataires assument en outre des tâches dans les domaines de l'encouragement précoce et de la formation des parents.

39% des organisations interrogées proposent des offres spécifiques pour les familles allophones, par exemple des consultations de groupe avec des médiatrices et médiateurs interculturels ou des programmes de conseil sur place dans les centres d'asile.

60% des organisations proposent d'autres offres telles que des groupes parents-enfants ou des rencontres pour tout-petits, 36% organisent des cours pour parents (p. ex. massage pour bébés, cours d'utilisation des écharpes porte-bébé) et 50% proposent des soirées thématiques sur la petite enfance (p. ex. sur des questions de développement et d'éducation).

Enfin, plusieurs cantons ont mis en place, ces dernières années, des offres spécialement destinées aux pères⁶. Actuellement, de telles offres sont proposées dans 17% des organisations sondées.

Avis de naissance

Afin de faciliter l'accès de l'ensemble des familles à l'offre de consultation, la CPE se fait communiquer les avis de naissance par les autorités communales et/ou (avec l'accord des parents) des hôpitaux/maternités.

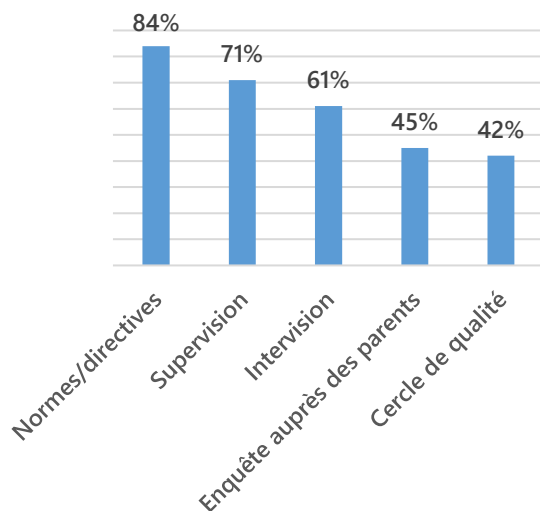
81% des organisations indiquent recevoir des avis de naissance de la part des autorités compétentes. 94%

⁶Comme à Berne, Saint-Gall, dans la ville et le canton de Zurich.

des organisations indiquent (en plus ou en alternative) qu'elles les reçoivent des hôpitaux/maternités.

Assurance qualité

Pour assurer la qualité, les organisations interrogées utilisent divers instruments, en particulier:



61% pratiquent régulièrement l'intervision (conseil collégial) et 71% la supervision.

Dans 84% des organisations, on utilise systématiquement des normes et directives (de l'ASCP et/ou propres) pour l'activité de consultation, et 42% utilisent des cercles de qualité au sein de l'organisation ou avec d'autres professionnels.

Les enquêtes auprès des groupes cibles constituent un autre moyen: 45% des organisations mènent régulièrement des enquêtes auprès des parents afin d'obtenir un retour d'information sur la satisfaction et les besoins du groupe cible.

Mise en réseau

La mise en réseau active dans le système de la petite enfance est un élément central du travail de la CPE. L'enquête montre que la CPE travaille en réseau et de

manière institutionnalisée avec de nombreux professionnels et services spécialisés⁷. Les échanges les plus étroits ont lieu avec les acteurs du secteur de la santé: 94% des organisations interrogées approuvent notamment la mise en réseau institutionnalisée avec les sages-femmes, 83% avec les pédiatres et 89% avec les hôpitaux et les maternités, mais plus rarement avec les gynécologues (24%). 53% des organisations entretiennent un réseau institutionnalisé avec les services psychologiques et psychiatriques pour enfants.

La CPE dispose également d'un large réseau avec les offres d'accueil extra-familial, notamment les crèches (60%) et les groupes de jeu (57%), ainsi qu'avec les autorités telles que les services sociaux (66%), les autorités de protection de l'enfant et de l'adulte (61%) et les services cantonaux ou communaux spécialisés dans le domaine de la petite enfance (63%) et de la migration (57%).

De nombreux services CPE entretiennent, en outre, des liens étroits avec les acteurs du domaine de la pédagogie curative (éducation précoce spécialisée, psychomotricité, logopédie), ainsi qu'avec l'ergothérapie et la physiothérapie. Les points de contact sont moins nombreux avec les services spécialisés de la prévention et du traitement des dépendances.

La consultation parents-enfants

La CPE est une offre de promotion de la santé et de prévention qui s'adresse aux nourrissons, aux enfants en bas âge et aux enfants jusqu'à l'âge de cinq ans révolus. Elle accompagne les parents et autres personnes de référence familiales, les renforce dans leurs compétences en matière d'accueil et d'éducation et elle les soutient dans les questions et défis liés à la vie quotidienne de la famille.

Avec son offre à bas seuil, en réseau, présente dans toute la Suisse, la CPE est une actrice fondamentale dans l'encouragement précoce.



[Charte et portefeuille de prestations de la CPE](#)



[Statistiques de consultation \(2021\)](#)

⁷ Les questions portaient sur la *mise en réseau institutionnalisée* de la CPE avec différents acteurs. Cela signifie qu'il existe un échange actif, indépendant des personnes et régulier, aussi bien

par des contacts directs que par la mise en réseau et la collaboration dans le cadre de comités, de groupes de travail, de projets.